

Consultation publique de l'OCPM
Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est
Opinion de l'association Ski de fond Montréal

Pour une intégration de la saison hivernale

Déposé à l'OCPM le 13 mai 2022



Montréal, 13 mai 2022

Madame Francine Simard
Présidente de la commission
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Objet Consultation publique de l'OCPM –
Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est
Une intégration de la saison hivernale

Madame,

Suite à l'analyse du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est, nous désirons, au nom de l'organisation *Ski de fond Montréal*, contribuer à la réflexion sur l'avenir de cet espace d'une très grande valeur.

Nous sommes heureux de voir que la Ville de Montréal et l'arrondissement Lachine veulent accorder plus de place aux piétons et favorisent le transport actif. Également, la création de zones de biodiversité nous apparaît une initiative heureuse.

Transformer 60 hectares d'une friche industrielle en un écoquartier inclusif est un grand défi et nous saluons les talents et les efforts des fonctionnaires de la Ville et des divers parties prenantes d'avoir su créer un tel projet.

Vous trouverez ci-joint nos commentaires et nos recommandations.



Figure 1 - Aménagement proposé dans le PPU

Place aux transport actif et à la création de parcs

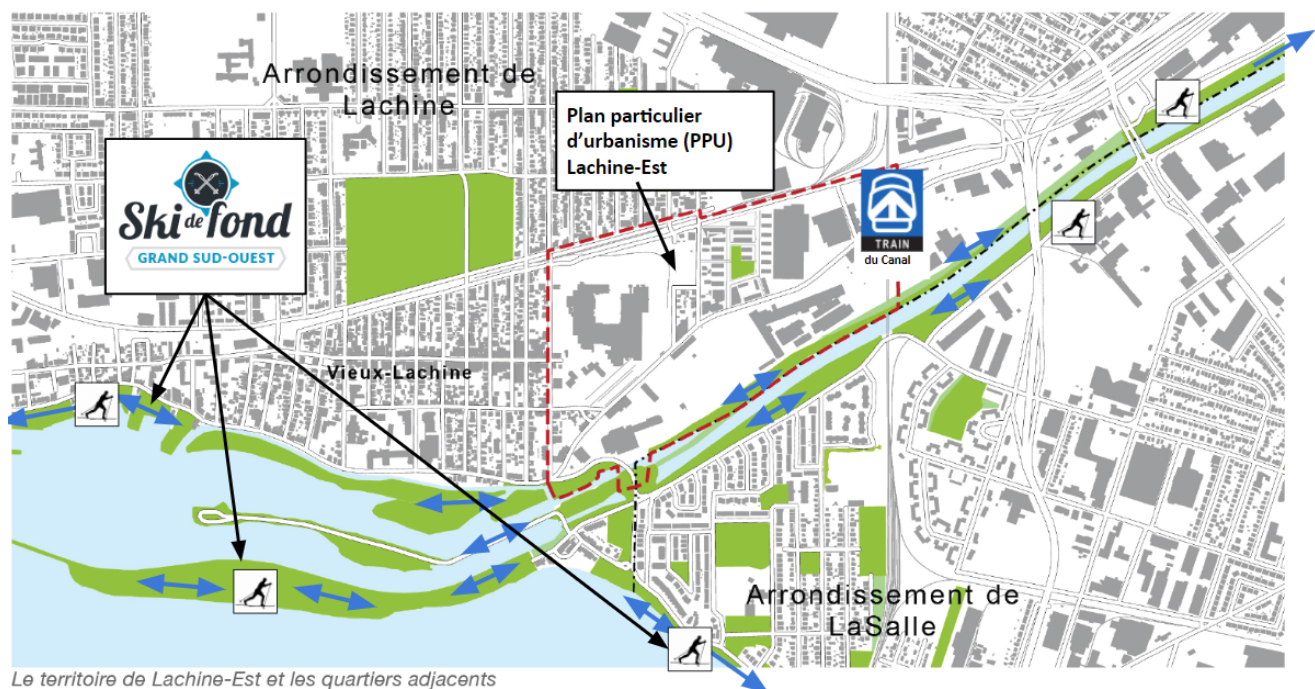
Sur les cartes du document du PPU, nous voyons la création de corridors de transport actif et la création de parcs. La promenade des Sulpiciens, les nombreuses voies vertes dédiées exclusivement ou de rues en mode partagé mettent en place les principes d'un quartier ou la mobilité active, à pied et à vélo sera promue.

Dans le document, les terrains de Parcs Canada sont indiqués, mais l'aménagement de ce parc linéaire situé en rive gauche du canal Lachine (côté nord) ne semble pas définitif. Sachant que son aménagement impactera directement l'intégration du futur réseau viaire du transport actif du quartier ainsi que l'intégration et la création d'espaces verts réservés à la biodiversité et à la détente, nous croyons qu'il est très important que la Ville définisse les besoins souhaités sur les terrains de Parcs Canada.

Il est probable que Parcs Canada et la Ville n'ont pas terminé les discussions sur l'aménagement des terrains appartenant au gouvernement fédéral. Sachant que cet important espace vert futur est juxtaposé aux espaces verts appartenant à la Ville, nous croyons qu'une bonne intégration des aménagements des espaces verts de la Ville et de Parcs Canada sera un facteur important dans la réussite du projet de l'écoquartier Lachine Ouest.

Au croquis ci-dessous, nous observons que les espaces verts de Parcs Canada connectera le nouveau quartier à divers parcs situés sur son pourtour et à la gare de train de la ligne Montréal-Candiac.

Fig. 2 Connectivité au travers les terrains de Parcs Canada



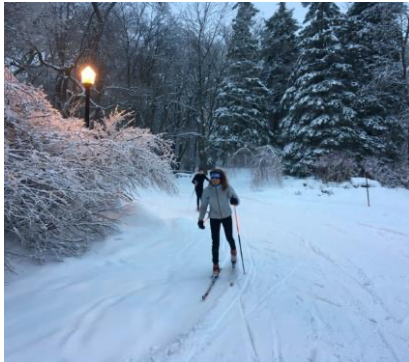
Le territoire de Lachine-Est et les quartiers adjacents

Prévoir une utilisation hivernale des lieux extérieurs

Nous constatons que, lors de la conception des projets d'équipements urbains ou de loisirs, les propriétaires, les gestionnaires et les consultants évacuent habituellement la saison hivernale dans leurs plans. Bien que Montréal soit une ville nordique, très peu d'efforts sont faits pour rendre la saison froide plus agréable pour les citoyens.

Les aménagements auraient avantage à prendre en considération les caractéristiques, les contraintes et les opportunités offertes par la saison froide. Le froid, l'humidité, les corridors de vent, les plaques de glace et les bancs de neige peuvent rendre l'environnement hostile. En contrepartie, l'hiver offre de multiples activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement, une luminosité et des sonorités uniques.

Nous souhaitons que le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est fasse preuve d'une plus grande sensibilité aux opportunités hivernales. L'hiver est une saison que nous pouvons apprécier lorsque les enjeux propres à l'hiver sont considérés dans les aménagements et le design.



Nous constatons que le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est ne mentionne rien sur la période hivernale. C'est une déception qu'un PPU de cette qualité évacue la saison hivernale. L'hiver est absent de toutes les simulations visuelles. Aucune référence à l'hiver dans le texte n'a été faite, ni à la neige qui est pourtant abondante à Lachine et aux divers parcs situés sur son territoire.

C'est à croire que le futur quartier de Lachine-Est est situé dans un pays tropical.

L'organisme Ski de fond Montréal propose que la Ville de Montréal et l'arrondissement Lachine intègre la période hivernale dans les espaces publics leur appartenant et que Parcs Canada fasse de même sur leurs terrains.

Vous trouverez dans ce document quelques cartes et des photos expliquant nos propositions d'infrastructures afin de mettre en valeur la saison hivernale. Nous joignons aussi, sous la forme d'un diaporama, divers commentaires qui permettront de bonifier le document du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est.



Durant l'hiver, des sentiers hivernaux pour piétons et des pistes de ski de fond sont tracés dans les parcs des arrondissements Lachine, LaSalle et Le Sud-Ouest. L'entretien des pistes et des sentiers pédestres sont faits par Parcs Canada et par les trois arrondissements sous l'égide des Sentiers du Grand Sud-Ouest.

La pratique du ski de fond et de la marche hivernale sont fortement en croissance. Nous constatons que dans l'arrondissement Lachine qu'il n'y a pas de pavillon d'accueil chauffé pour desservir les skieurs et les marcheurs.

Nous croyons que le bâtiment Dominion Wire Manufacturing Ltd situé au cœur de la Place des antennes devra être aménagé en hiver avec une boutique de location et de prêt d'équipements pour des sports hivernaux. Des patins, des luges nordiques, des raquettes et des skis de fond pourraient y être loués.

Fig. 3 - Dominion Wire Manufacturing Ltd



Fig. 4 - Centre de prêt et de location proposé

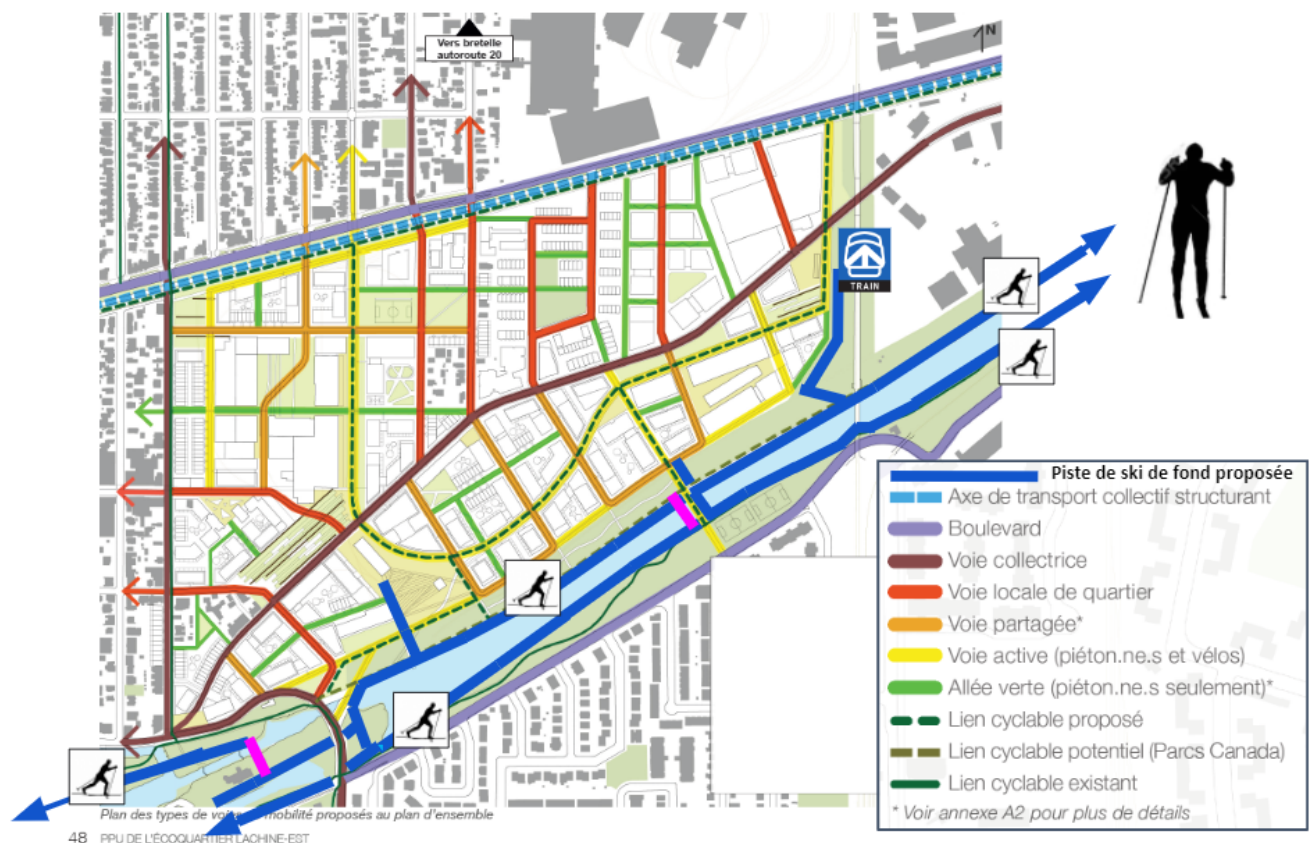


Proposition d'un axe de transport actif de ski de fond

L'association Ski de fond Montréal propose de prévoir une infrastructure de ski de fond sur les terrains de Parcs Canada le plus près possible du garde-corps situé au sommet du mur gauche du canal Lachine. Voir figure ci-dessous. La localisation proposée, située le long du garde-corps surmontant le mur de soutènement du canal, réduirait grandement le piétinement des pistes de ski de fond.

De plus, un lien de ski de fond devra être fait pour relier la Place des antennes et un futur bâtiment de prêt et d'équipement de sports hivernaux. Ce bâtiment pourrait devenir une halte, voire un chalet d'accueil très prisé pour les skieurs des marcheurs et des raquetteurs.

Fig. 5 - Vue en plan des pistes de ski pour l'écoquartier



Considérer l'hiver dès le début du plan d'urbanisme particulier

Selon nous, la planification d'un quartier doit être faite en considérant l'hiver dès le début. C'est à cet étape que l'on doit planifier les activités extérieures, les modes de transport hivernales et les activités de plein air hivernaux

Afin de permettre à la Ville de Montréal de planifier la mise en place d'une piste de ski de fond vous trouverez, dans le diaporama en annexe, les grands principes de mise en place d'une piste de ski de fond.

Dans cette annexe, nous recommandons de ne pas faire une piste cyclable déneigée et entretenue avec des sels de déglacage le long du canal Lachine. Nous proposons en hiver un sentier hivernal multifonctionnel (avec une surface enneigée) le long du canal et une infrastructure cyclable, sur rue, et non sur la piste multifonctionnelle de Parcs Canada.

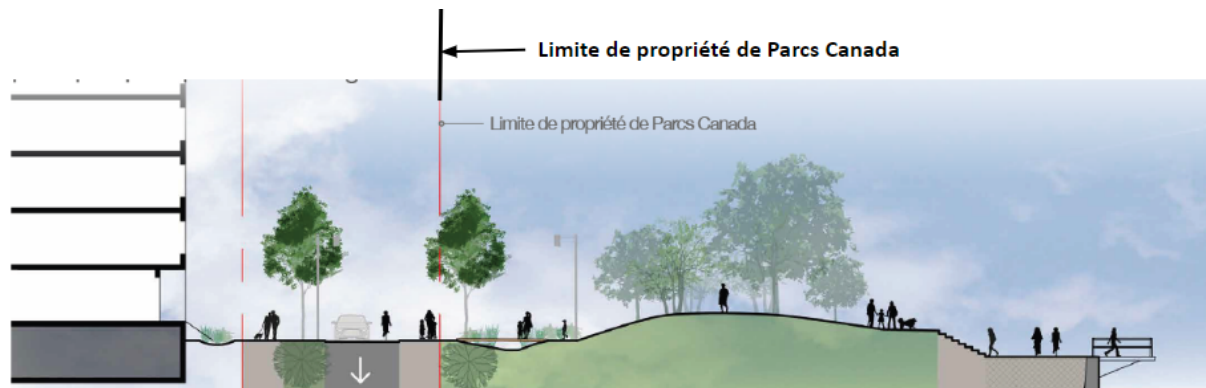
Nous croyons qu'il est préférable de ne pas utiliser des sentiers multifonctionnels. La cohabitation des modes de transport est conflictuelle et en hiver c'est encore plus problématique. Nous croyons qu'il faut prévoir des infrastructures spécifiques pour :

- les piétons;
- les skieurs;
- les cyclistes.

Nos recommandations sont montrées aux figures suivantes et dans le diaporama en annexe.

Vous noterez sur les 5 figures suivantes notre proposition de transport actif entre l'écoquartier et le canal. Notez que l'infrastructure cyclable hivernal proposée sur la rue du Canal dessert davantage de rues de l'écoquartier qu'une piste cyclable placée le long du canal.

Fig. 6 - Coupe du principe d'aménagement proposé dans le PPU.



Coupe du principe d'aménagement proposé pour la promenade du canal de Lachine

Canal Lachine

Fig. 7 - Coupe d'aménagement proposé par Ski de fond Montréal du mois d'avril à décembre

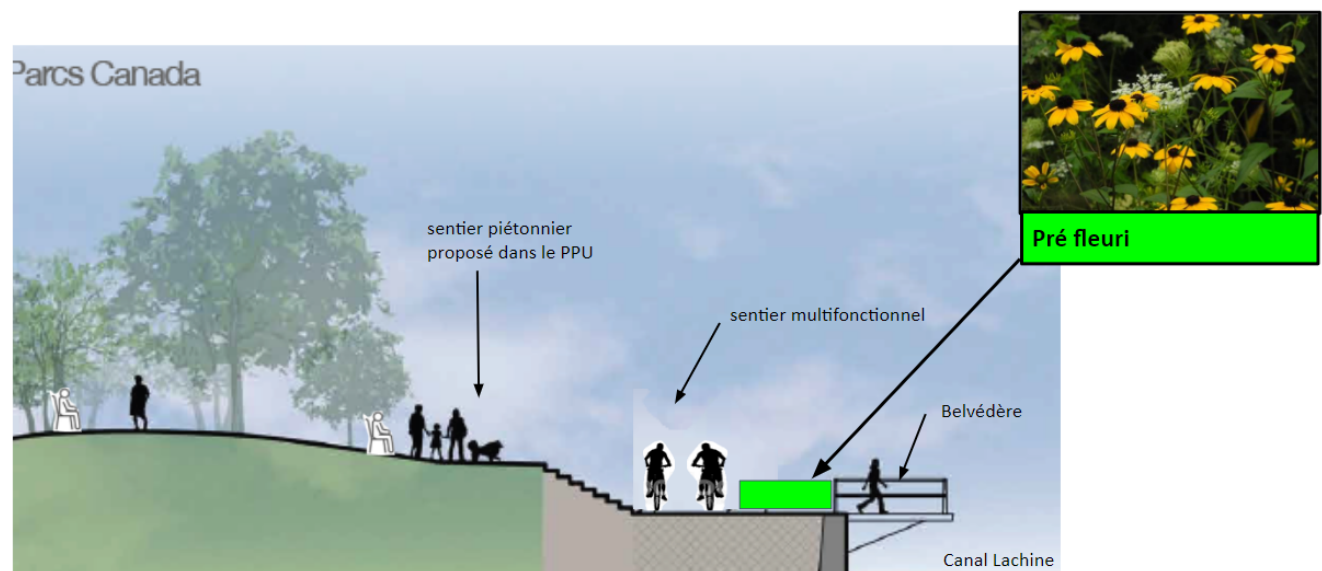


Fig. 8 - Coupe d'aménagement proposé par Ski de fond Montréal du mois de janvier à mars

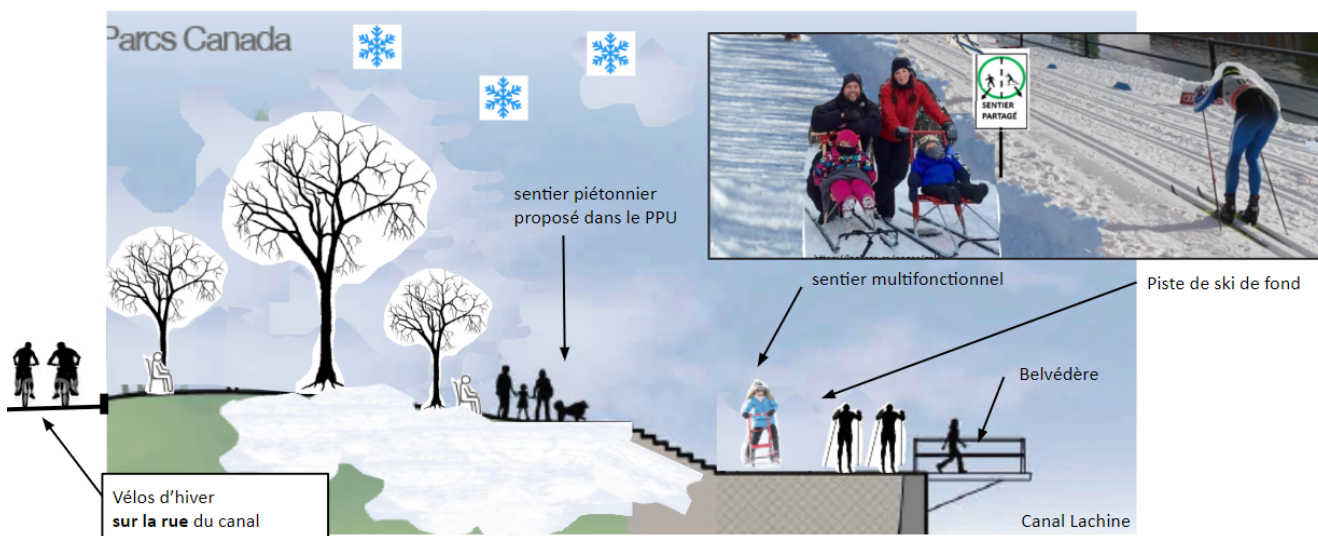


Fig. 9 - Exemple de sentier hivernal et piste de ski à prévoir
Photo en rive gauche du canal entre les rues Irwin et Angrignon



Fig. 10 - Réseau de transport actif hivernal proposé

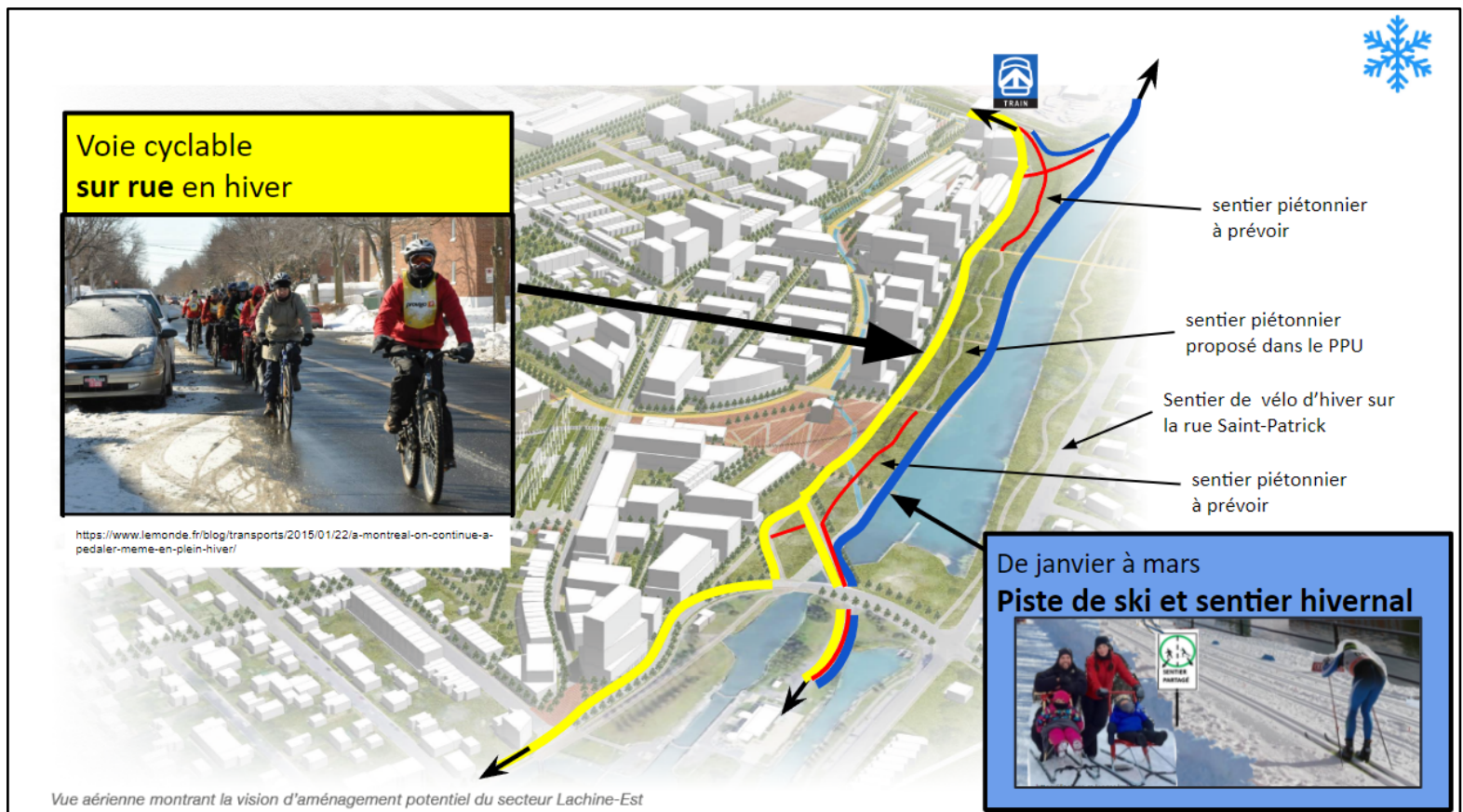


Photo de l'éco-quartier et du futur parc linéaire



Développement d'accès en ski de fond pour relier les quartiers et les parcs

Le développement du ski de fond sur l'île de Montréal était autrefois assuré par la Division des sports et de l'activité physique qui faisait partie de la Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports. Depuis quelques années, ce service est intégré dans le Service des grands parcs.

En 2015, le potentiel d'agrandissement du réseau de ski de fond du long du canal Lachine et du long du Fleuve avait été identifié par la Division des sports et de l'activité physique avec l'aide de skieurs membres du club de ski de fond Naturafond.

Suite à cette identification, en 2016, la Division des sports et de l'activité physique a mis en place le réseau des Sentiers de ski de fond du Grand Sud-Ouest.

Nous croyons que la création de liens de transports actifs hivernaux en ski en dehors des propriétés des parcs doit être considérée et promue par le Service d'urbanisme et de la mobilité de la Ville (SUM) et non pas seulement par le service des grands parcs car le ski de fond est un moyen de transport actif pouvant être pratiqué quelques mois par année.

Fig. 11 - Sentiers de ski de fond du Grand Sud-Ouest



Sentiers du grand Sud-Ouest 2016 avec annotations faits par P Marcoux le 5 avril 2017

Photo d'un skieur du long du canal près du pont Gouron (rue Dollard)



Photo d'un skieur sur le pont Gouron (rue Dollard). Notez que la neige sur le trottoir est damée par Parcs Canada et non enlevée par sels de déglacage.



Espaces à renaturaliser

Selon le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prévoit augmenter la superficie du territoire réservé aux milieux naturels. Dans le PMAD, on mentionne le ratio de 17%.* voir réf. Nous croyons que la large place laissée au verdissement sur le document du PPU de l'écoquartier Lachine Est faisant partie de cette consultation publique est un pas dans la bonne direction.

Considérant le déficit en espaces verts et par conséquent un manque d'espaces convenables pour la pratique du plein air hivernaux dans le sud-ouest de l'île de Montréal, nous proposons que les parties prenantes suivantes: les trois arrondissements du sud-ouest de l'île de Montréal, la Division des transports actifs du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), le Service des grands parcs et Parcs Canada s'assoient ensemble et planifient un offre hivernale de ski de fond et de marche hivernale sur leur propriétés respectives.

Ces aménagements permettront aux nouveaux citoyens habitant l'écoquartier de Lachine Est de faire du ski de fond et permettre aux citoyens habitant les secteurs environnant d'avoir accès à un domaine skiable agrandi.

Des pistes continues et bien entretenues permettront à l'ensemble des citoyens habitant dans les quartiers limitrophes au fleuve et au canal Lachine de pouvoir faire du ski de fond en mode de transport actif ou en mode récréatif augmentant l'offre d'activités de plein air à peu de frais.

La présence de sentiers de ski de fond permettra aux écoles environnantes d'initier les élèves à la pratique d'un sport hivernal.

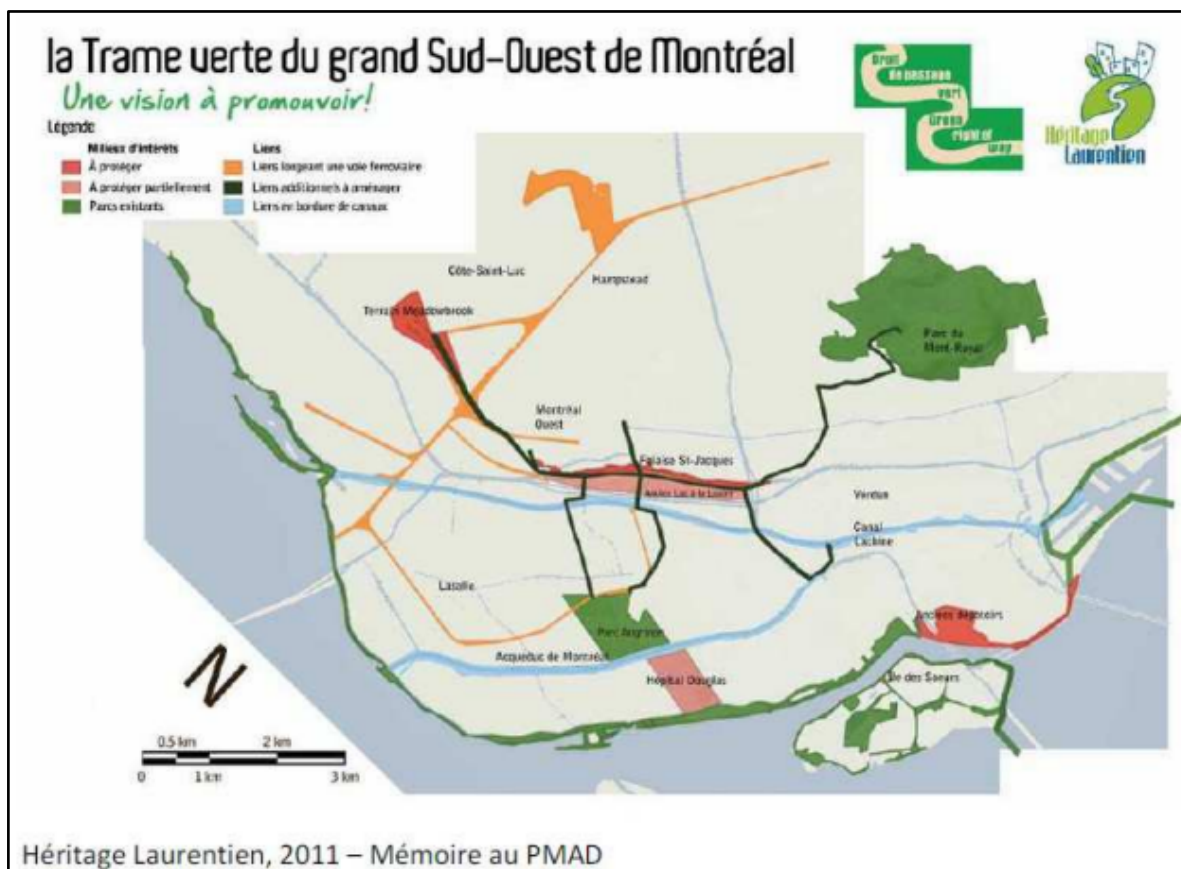
Projet de Corridor vert Saraguay-Angrignon

Nous sommes heureux de noter que le PPU indique qu'il y a un projet de création d'espaces pour augmenter la biodiversité. Le projet Saraguay-Angrignon va débuter bientôt avec la mise en place du projet du Corridor écologique du Grand Sud-Ouest.

En 2021, la Ville a mis en place un concours intitulé "Budget participatif" et a fait un appel de propositions aux citoyens et aux organismes à but non lucratif. Une des propositions gagnantes est le **Corridor écologique du grand Sud-Ouest**. Ce projet initialement proposé par Héritage Laurentien en 2011 a été soutenu par divers organismes pendant de nombreuses années dont Hydro-Québec. En 2021, le projet a été préparé en collaboration d'Héritage Laurentien, Éco-quartier Sud-Ouest, la Maison de l'environnement de Verdun et Les amis du parc Angrignon.

Nous voyons au croquis ci-dessous la proposition d'Héritage Laurentien en 2011.

Fig. 12 - Corridor vert proposé



Nous nous réjouissons de savoir que le projet Corridor écologique du grand Sud-Ouest ait été choisi suite au dévoilement des propositions choisies lors du concours du budget participatif et nous soulignons le fait que le projet Corridor vert Saraguay-Angrignon y soit mentionné dans le PPU.

Nous observons toutefois que les organismes voués à la promotion du vélo d'hiver militent ardemment au déneigement des sentiers des parcs, des parcs linéaires et des futurs corridors verts.

À ce sujet, l'organisme Vivre en Ville a soulevé la problématique de favoriser à tout prix le vélo d'hiver.

“Bien qu’il soit primordial de développer le réseau cyclable d’hiver, la rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d’autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville.

Le réseau de vélo d’hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d’activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. ”

réf p.27 de Ville d’hiver de VIVRE EN VILLE (2018).

https://vivreenville.org/media/809652/VEV_Mtl_ville_hiver_LR.pdf

Ski de fond Montréal croit que, lorsque possible, les pistes cyclables hivernales doivent être prévues sur des rues et non localisées dans de futurs corridors de biodiversité et dans les parcs linéaires. Les rues sont munies de drainage et d’une fondation de chaussée adéquate et peuvent être très bien entretenues en hiver.

Ski de fond Montréal croit qu’un corridor de biodiversité formé de graminées et de plantes pourrait très bien cohabiter avec une piste de ski de fond en hiver et un pré fleuri en été.



Notons que l'implantation du corridor vert Saraguay-Angrignon n'est pas encore statué par les parties prenantes.

Nous croyons qu'un représentant en sports hivernaux du Service des grands parcs et un représentant en mobilité active du Service d'urbanisme et de la mobilité (SUM) doivent être impliqués. Ces personnes pourront identifier les opportunités de liens skiabiles et s'assurer que les projets de corridors écologiques puissent permettre la création de pistes de ski de fond.

Création d'un lien de ski de fond adéquat entre Dorval et l'écoquartier Lachine-Est.

Du point de vue du ski de fond, nous constatons une problématique de piétinement de la piste de ski de fond du Grand Sud-Ouest sur le tronçon de la promenade du Père-Marquette située entre la 6e avenue et la 20e avenue. Voir figure 13 et photos suivantes.

Après chaque bordée de neige, la piste de ski, dans la promenade du Père-Marquette, est rapidement piétinée. Ce piétinement est causé par un manque de signalisation. Pourtant au parc du Mont-Royal, le chemin Olmstead est aménagé avec une piste de ski de fond qui cohabite bien avec les piétons.

Étonnamment, les pistes les moins piétinées dans le secteur sont accessibles principalement par les gens qui ont des voitures et qui garent leur véhicule au parc René-Lévesque. Il serait avantageux de favoriser le déplacement actif en hiver en offrant des accès de qualité en ski de fond aux divers parcs linéaires situés aux abords de l'écoquartier Lachine-Est.

Bien que Parcs Canada possède un bâtiment d'accueil chauffé à l'écluse no 5, le bâtiment demeure fermé au public en hiver. Nous croyons que ce bâtiment devrait être ouvert en hiver pour accueillir les skieurs et les marcheurs.

Photo du bâtiment de l'écluse no 5 (fermé)



Carte avec bâtiments chauffés ouverts
réf. Sentiers du Grand Sud-Ouest



Figure 13 - Pistes de ski de fond à Lachine.

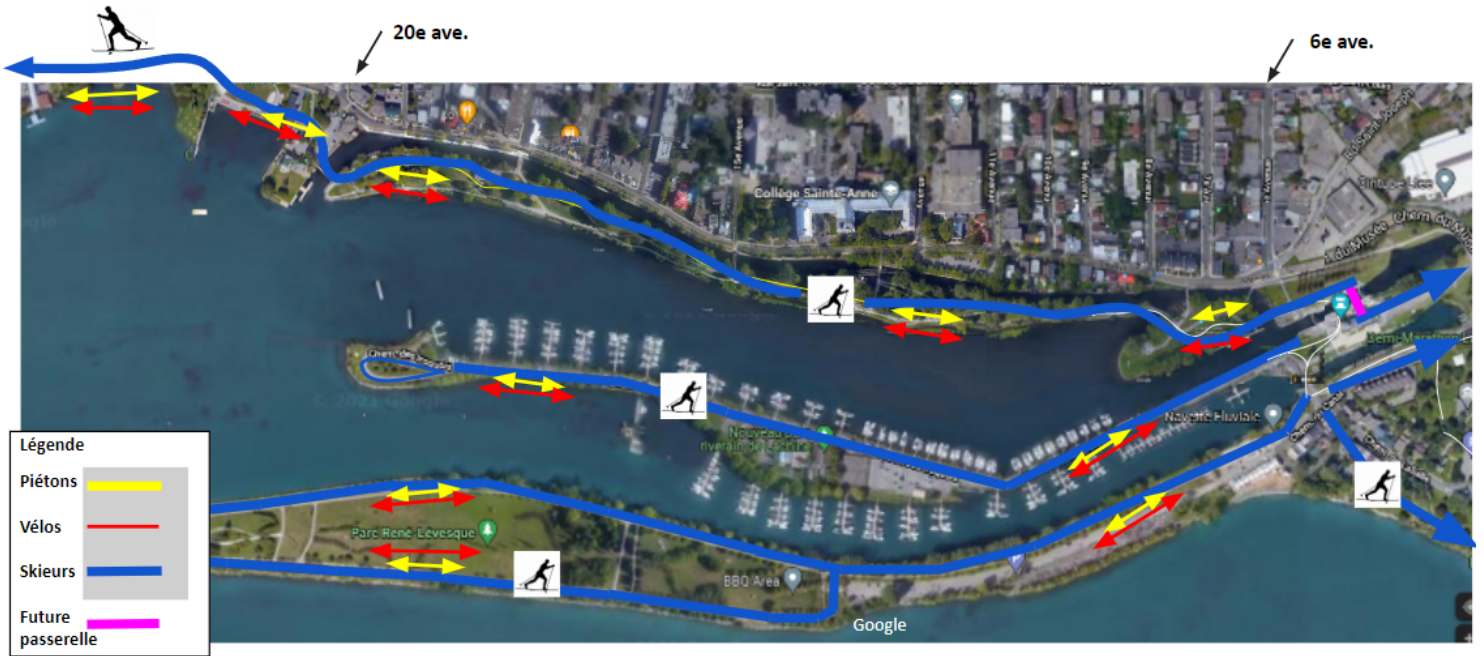


Figure 14 - Détail des pistes de ski entre la 6e avenue et l'écoquartier Lachine-Est

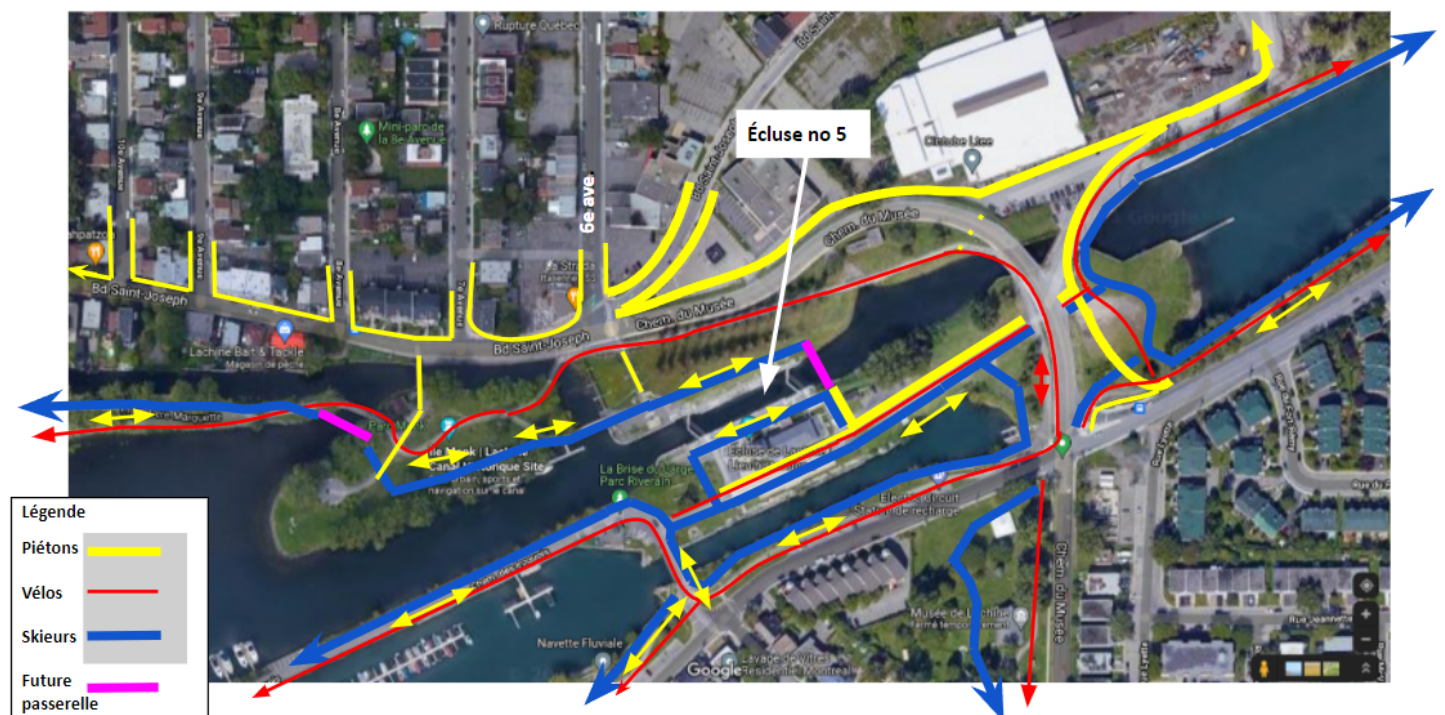


Photo 1 - Promenade du Père Marquette



Photo 2 - Piétinement de la piste de ski à la promenade du Père Marquette



Photo 3 - Exemple de cohabitation piétons/skieurs sur le chemin Olmstead



Réf. Ville d'hiver, de Vivre en ville

Photo 4 - Exemple de signalisation sur les Plaines d'Abraham



À propos de l'organisme Ski de fond Montréal

L'organisme Ski de fond Montréal regroupe des Montréalais qui pratiquent le ski de fond en milieu urbain. Les membres sont autant des skieurs récréatifs que des skieurs compétitifs de tous les niveaux. À chaque hiver, Ski de fond Montréal initie plus de 2000 jeunes Montréalais au plaisir de la glisse.



Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le sport du ski au Canada a été introduit à Montréal à la fin du XIXe siècle par des immigrants norvégiens, suédois et des professeurs de l'université McGill. Des trois sommets du Mont-Royal, ce sport et ce mode de transport se sont essaimés partout au Canada et même aux États-Unis. * Voir réf. *Des traces dans la neige : Cent ans de ski au Québec*



Le réseau de ski de fond que nous proposons permettra aux citoyens de l'écoquartier Lachine-Est et des divers quartiers situés dans le secteur de faire du ski de fond en mode de transport actif et récréatif.

Notons que les diverses écoles du secteur pourraient bénéficier de pavillons d'accueil et d'un réseau de ski de fond bien entretenu.

Recommandations

Des investissements importants sont prévus sur les espaces verts situés sur le pourtour du futur écoquartier. Les terrains de Parcs Canada, le futur parc riverain de la marina et du parc René-Lévesque, le parc de la promenade du Père-Marquette sont des espaces verts qui seront utilisés par les nouveaux résidents de l'écoquartier.

Les espaces verts de la Ville et de Parcs Canada doivent être conçus en considérant un usage de transport actif hivernal. Les espaces verts proposés par la Ville doivent être inclusifs au bénéfice des résidents actuels et futurs. L'aménagement de ses espaces publiques doit permettre l'essor de la pratique du ski de fond et doit prévoir une place de choix pour la biodiversité.

Avec nos recommandations sur le plan particulier d'urbanisme, nous créons un milieu favorable à la découverte de l'hiver à tous. Nous croyons qu'un aménagement hivernal accessible à tous réduit la discrimination et par conséquent est conforme à la *Charte des droits et libertés de la personne*.

<https://www.cdpcj.gc.ca/fr/vos-obligations/ce-qui-est-interdit/la-discrimination>

De plus, un aménagement hivernal adéquat et accessible permet aux citoyens de pratiquer des sports hivernaux sans utiliser les véhicules privés et contribue à l'accessibilité aux sports hivernaux à la population sans discrimination sociale et économique.

Ce faisant, le milieu devient un lieu public qui respecte deux objectifs du plan stratégique *Montréal 2030* de la Ville de Montréal:

- Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion
- Accélérer la transition écologique

<https://montreal.ca/articles/montreal-2030-un-premier-plan-strategique>

Pour ce faire, l'association Ski de fond Montréal a plusieurs recommandations :

R1 - Nous recommandons que la Ville de Montréal prévoit qu'un représentant en sports hivernaux du Service des grands parcs et un représentant en mobilité active du Service d'urbanisme et de la mobilité (SUM) doivent être impliqués dans le projet d'implantation de corridors de biodiversité prévus dans le PPU de Lachine-Est.

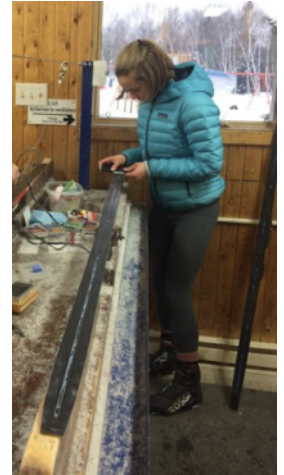
Ces représentants doivent aussi être présents lors de l'établissement des corridors écologiques du corridor écologique du Grand Sud-Ouest.

R2 - Nous recommandons que l'écoquartier Lachine-Est soit desservi par une piste de ski de fond en rive gauche du canal. Cette piste sur les terrains de Parcs Canada serait implantée le long du garde-corps placé sur le sommet du mur de soutènement du canal Lachine afin de relier la piste de ski de

fond existante du Grand Sud-Ouest. Cette piste sera aménagée en été avec un pré fleuri. Voir figures 5 à 10.

R3 - Nous recommandons que le futur sentier multifonctionnel de Parcs Canada soit en hiver transformé en sentier hivernal. Les cyclistes en hiver seraient desservis par une voie cyclable située sur la future rue du canal. Voir figure 10.

R4 - Nous recommandons qu'un refuge pour les skieurs et les marcheurs soit prévu à la Place des antennes. Dans ce refuge, nous trouverions un vestiaire et un service de location d'équipement de ski de fond, des tables et des toilettes. Cet espace ouvert au public à longueur d'année permettra aux citoyens de tout âge de profiter des nouveaux espaces verts créés.



R5 - Nous recommandons la création de comptoirs de prêts et de location d'équipement de ski de fond **en divers** endroits entre la 55e avenue et l'écoquartier. Nous croyons qu'il faut avoir plusieurs comptoirs de prêt d'équipement de ski de fond situés à des endroits stratégiques afin que les citoyens et les étudiants des écoles secondaires et les écoliers puissent faire du ski durant la période scolaire et leurs temps libres.

R6 - Nous recommandons que Parcs Canada revoit l'emplacement et la signalisation de la piste de ski de fond à la promenade du Père-Marquette afin d'harmoniser la cohabitation des piétons et des skieurs dans ce secteur. Voir photos 1 à 4 des pages 18 et 19.

R7 - Nous recommandons que des liens de qualité pour le transport actif et de largeur suffisante soient prévus sur le chemin du musée entre la rue Saint-Patrick et la 6e avenue. Le chemin du musée n'est pas adapté à une circulation cycliste et la Ville devra prévoir une expropriation d'une bande de terrain au nord du chemin du musée pour l'élargir.

Voir annexe 2.

R8 - Nous recommandons que la future passerelle montrée sur la figure 5 puisse permettre le tracé en hiver d'une piste de ski de fond. Cette passerelle devra être d'une largeur suffisante pour permettre le passage de piétons, de cyclistes et de skieurs et d'avoir une capacité structurale pour le passage d'un véhicule d'entretien conforme au code de ponts CSA-S6.

R9- Qu'il soit prévu des espaces d'entreposages et de rencontre pour les divers clubs sportifs et associations communautaires qui vont animer l'espace public extérieur de la Place des antennes ferroviaires.

C'est grâce à ces clubs et associations communautaires que les résidents de l'écoquartier et les citoyens des quartiers limitrophes pourront s'approprier l'hiver. La qualité de l'animation du site sera réussie par la mise en place d'infrastructures d'entreposage, de toilettes accessibles et d'aires de repos pour permettre l'animation du site au fil des saisons.

R10 - Considérant que le gouvernement fédéral entretient une série de pistes de ski de fond aux plaines d'Abraham à Québec et au parc de la Gatineau, nous croyons que la Ville de Montréal devrait inciter Parcs Canada à offrir des services de qualité aux citoyens en hiver dont des pistes de ski de fond entretenus ainsi qu'un refuge chauffé.

R11 - Nous proposons que les parties prenantes suivantes:

- les trois arrondissements du sud-ouest de l'île de Montréal,
- la Division des transports actifs de la Service d'urbanisme de Montréal (SUM),
- le Service des grands parcs,
- Parcs Canada

s'assoient ensemble et planifient un offre hivernale de ski de fond et de marche hivernale sur leurs propriétés respectives.

R10 - Que l'Office de consultation de Montréal rende obligatoire que tout promoteur ou organisme municipal, qui présente un projet à l'Office, considère le volet hivernal dans leur projet. De plus, il serait nécessaire que le promoteur et l'Office organisent des rencontres avec les groupes cibles en amont de la consultation publique portant sur la saison hivernale et de l'intégration de l'hiver dans le projet du promoteur.

Concevoir des aménagements en considérant l'hiver

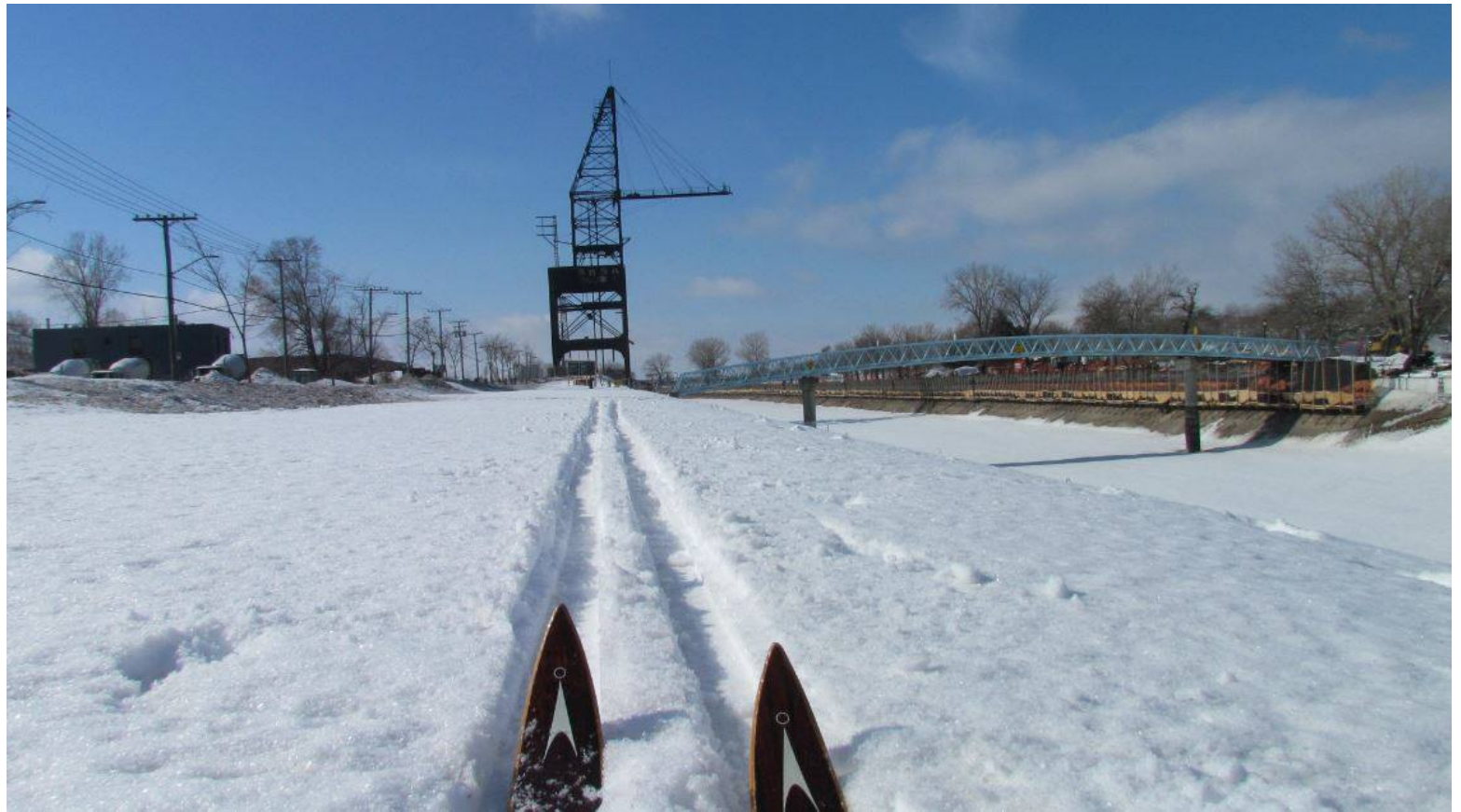


Photo de la rive droite du canal Lachine près de la rue Irwin

Nous croyons que tout aménagement d'un lieu public et encore plus spécialement dans un parc doit être fait en considérant la saison hivernale et les usages pouvant y être fait pendant cette saison avant tout aménagement estival.

Nous observons, bien que Montréal soit une ville nordique, que trop de projets d'aménagement sont faits en ne considérant pas l'hiver et l'usage des lieux durant la saison froide.

Nous notons aussi la pression des organismes qui font la promotion du vélo de vouloir déneiger les sentiers des parcs, des parcs linéaires et des corridors verts.

Ces observations ont été mentionnées par l'association *Ski de fond Montréal* lors de plusieurs consultations publiques faites par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Cette association et d'autres citoyens à titre individuel ont commenté, à plusieurs reprises, divers projets,

des plans directeurs d'universités et des documents de Plan particulier d'aménagement (PPU) qui ne considèrent aucunement la saison hivernale.

Considérant que les investissements de la Ville ont lieu actuellement dans divers parcs et dans des espaces verts de la métropole, nous soulignons l'importance de prévoir l'utilisation du territoire en période hivernale et de prévoir des infrastructures permettant la création de véritables liens de ski pour le transport actif ainsi que le ski pour un usage récréatif. Nous considérons que la conception de nouvelles infrastructures doit toujours prévoir son utilisation hivernale.

Nous sommes certains que la Ville de Montréal pourra trouver des solutions pour créer des liens adéquats en toutes saisons entre l'écoquartier Lachine-Est et les divers parcs linéaires situés sur son pourtour au plus grand bénéfice de tous les citoyens.

Nous croyons que c'est en consultant les diverses parties prenantes, qui animent les parcs et qui militent pour le transport actif au gré des saisons, que la Ville concevra des projets qui feront la promotion de la nordicité de Montréal.

Vous trouverez ci-dessous une annexe de références et en pièce jointe un diaporama contenant diverses propositions d'accès et améliorations à l'écoquartier Lachine-Est.

Sachez, que *Ski de fond Montréal* est disponible à rencontrer les trois arrondissements situés sur le Sud-Ouest de l'île de Montréal, le service de urbanisme et de la mobilité (SUM) de la Ville de Montréal et le Service des grands parcs pour discuter de l'intégration de l'hiver dans le projet de l'écoquartier Lachine-Est.

Conclusions

La Ville de Montréal et divers promoteurs immobiliers vont entreprendre d'importants investissements sur les anciennes friches industrielles situées à Lachine-Est.

Avec la présente pandémie, nous voyons l'importance de pouvoir faire de l'activité physique en milieu urbain en toute saison. Nous rappelons l'importance de soutenir le ski de fond; une activité sportive d'hiver qui se pratique dehors avec peu d'investissement en infrastructures.



Ces dernières années, on constate un engouement de la population pour le ski de fond. La Ville de Montréal estime qu'il y a plus de 200 000 skieurs sur son territoire.

La mise en place d'infrastructures d'accueil et de pistes de ski de fond indiquées dans notre proposition permettra aux résidents habitant les quartiers environnants, aux travailleurs, aux citoyens de tout âge, de toute origine et avec un handicap d'apprivoiser la saison hivernale.



Quarante pour cent des Montréalais sont issus de l'immigration. L'hiver est une saison qu'il est possible d'apprécier lorsqu'on a appris à se tenir au chaud et à pratiquer des activités extérieures comme le ski de fond, la marche hivernale et la raquette.

Dans l'esprit de favoriser un mode de vie physiquement actif pour les Montréalais, nous formulons le souhait que le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est inclue la mise en place d'infrastructures de ski de fond et un budget d'entretien de ses pistes.

Il faudra que la Ville de Montréal prévoit, lors de l'aménagement des parcs et des rues du secteur, le passage de dameuses et prévoir un budget d'entretien des pistes sur leurs propriétés. Il faudra aussi que la Ville modifie sa pratique de déneigement pour assurer une couverture de neige aux endroits où il va y avoir des pistes de ski de fond sur les trottoirs, sur les rues et sentiers de parcs.

Le développement d'infrastructures pour la pratique d'activités sportives hivernales permettra à Montréal de mieux assumer sa nordicité et de se démarquer sur la scène internationale. Tout comme les images de rues enneigées, le ski de fond en milieu urbain peut contribuer à la signature de Montréal en plus de contribuer à sa qualité de vie.

Préparée par : Stéphane Mélançon, Directeur général de Ski de fond Montréal

smelancon@skidefondmontreal.ca

www.skidefondmontreal.ca

Infographie: Pierre Marcoux

ANNEXE 1 Références :

VIVRE EN VILLE (2018). *Ville d'hiver: principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais*, 56 p. (coll. Vers des collectivités viables) [vivreenville.org].

<https://vivreenville.org/media/792041/Villedhiver.pdf>

*Référence ratio d'espace vert

Selon le PMAD, le ratio visé en espace vert est de 17%. Le taux actuel d'espace vert est d'environ 10%.

Référence du ratio des espaces verts protégés

« Actuellement, la superficie d'aires protégées dans le Grand Montréal atteint 10 %, ce qui est encore très loin de l'objectif de 17 % fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). » – Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal.

<https://cmm.qc.ca/communiqués/protection-des-milieus-naturels-la-cmm-demande-de-nouveaux-pouvoirs-pour-atteindre-les-objectifs-du-pmad/>

*Référence sur l'histoire du ski : *Des traces dans la neige : Cent ans de ski au Québec*

Danielle Soucy, 12 octobre 2009

Page Facebook de Ski de fond Montréal

<https://www.facebook.com/skidefond.udm>



Photographie

Saut à ski sur le mont Royal, Montréal, QC, 1905, copie réalisée vers 1945

Wm. Notman & Son

1935-1956, 20^e siècle

Gélatine argentique

19 x 24 cm

Achat de l'Associated Screen News Ltd.

VIEW-3741.3

© Musée McCord

Consultation Campus de la montagne de l'Université de Montréal 2021

Opinion de Ski de fond Montréal

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P111/8-2_ski_de_fond_montreal.pdf

Présentation de Ski de fond Montréal

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P111/8-2-1_2021-03-23diaporamaudem.pdf

Opinion de l'organisme Pente à neige

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P111/8-23_pente_a_neige.pdf

Consultation École et équipements collectifs dans Griffintown – 2021

Opinion de Ski de fond Montréal

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P110/8-5_ski_de_fond_montreal.pdf

Opinion de P. Marcoux

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P110/8-1_pierre_marcoux.pdf

Consultation Secteur Bridge-Bonaventure 2019 (Bassin Peel)

Opinion de P. Marcoux

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P103/8-39_secteur_bridge_bonaventure_-_lettre_de_pierre_marcoux_-_26_sept_2019.pdf

Présentation de P.Marcoux

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P103/8-39.1_secteur_bridge_bonaventure_-_pierre_marcoux_presentation_du_3_octobre_2019_r2_comprese.pdf

Damage du sentier hivernal du canal Lachine

Communiqué de presse du 23 novembre 2021

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/canallachine/info/presse-press>



Sentier hivernal au Canal-de-Lachine

Site internet Parcs Canada (hiver 2022) - Description

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/canallachine/activ/hiver-canal-winter/sentier-hivernal-winter-trail>

Site internet Parcs Canada (hiver 2022) - Entretien

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/canallachine/info/blogue-blog/hiver-damage-securite-winter-grooming-safety>

Article du journal Métro daté du 24 novembre 2021

<https://journalmetro.com/local/2732027/le-non-deneigement-de-la-piste-du-canal-de-lachine-fait-polemique/>

Communiqué de presse du 25 janvier 2016

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/un-sentier-hivernal-voit-le-jour-le-long-du-canal-de-lachine-566452731.html>

Quelques photos de clubs de ski Montréalais

Photos: Club Skimco



Photo de l'association Ski de fond Montréal



ANNEXE 2

Des liens de transport actif de qualité sur le chemin du Musée

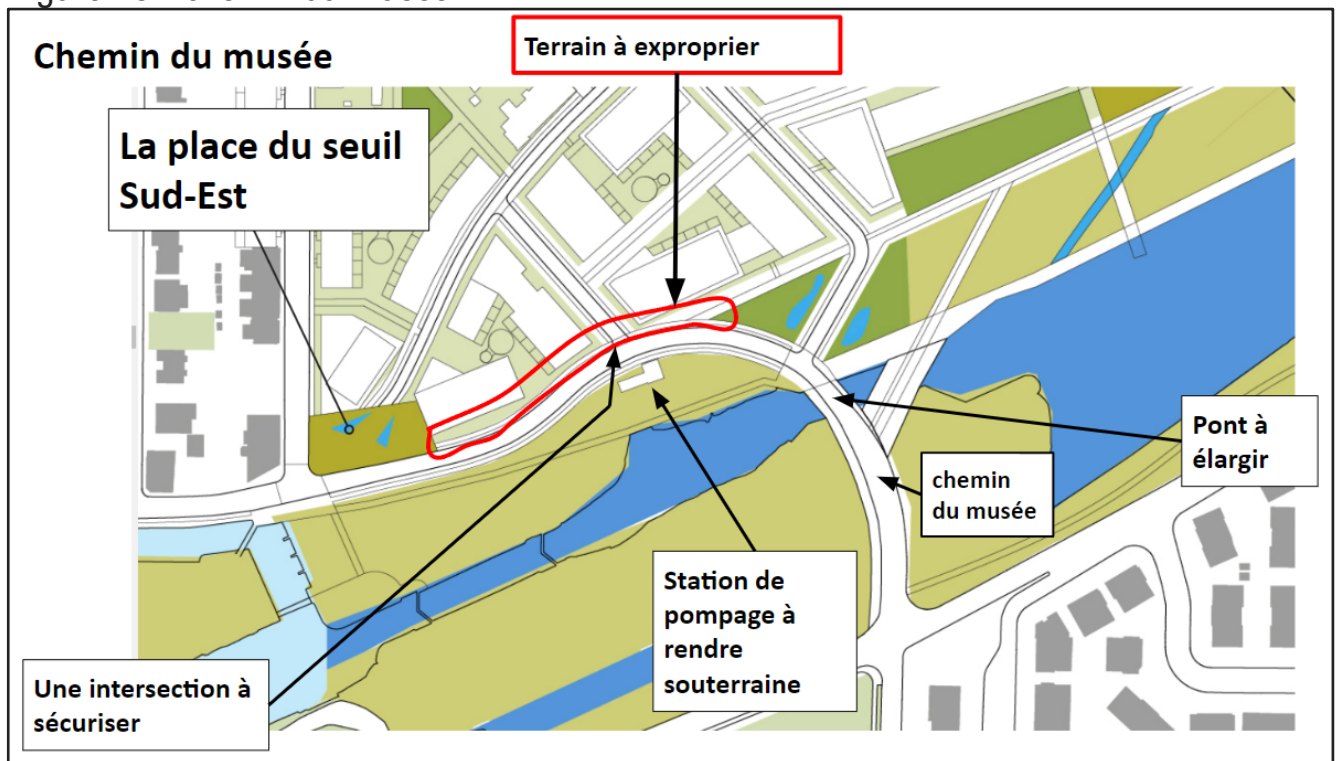
La présente annexe traite du chemin du Musée situé entre la rue Saint-Patrick et la 6e avenue. Ce tronçon de rue définit la limite sud-ouest du PPU.

Actuellement, le chemin du Musée est très peu propice pour le transport actif.

Du côté nord de cette artère, il n'y a pas de trottoir ni d'infrastructure cyclable. La géométrie de ce chemin avec des courbes prononcées réduit la visibilité. Sur le pont qui traverse le canal, les cyclistes doivent emprunter un trottoir de faible largeur. La cohabitation piétons et cyclistes dans ce tronçon de sentier multifonctionnel n'est pas conforme aux règles de l'art d'aménagement de transport actif.

Nous notons que le PPU de Lachine-Est ne mentionne pas la problématique et ne semble pas proposer de solutions pour permettre la circulation de transit et locale pour les vélos du côté nord du chemin du Musée. Pourtant, cette artère fait partie des limites du PPU.

Figure 15 - chemin du Musée



Avec la construction de logements dans le futur écoquartier, le nombre de cyclistes et de piétons en rive gauche du canal va augmenter sensiblement. D'espérer que les cyclistes provenant de

l'écoquartier et circulant en direction ouest vont circuler sur la piste multifonctionnelle de Parcs Canada située à l'ouest du chemin du Musée est une hypothèse non viable.

Sur les documents du PPU, il est montré une piste cyclable en site propre du côté sud du chemin du Musée.

Considérant la volonté de la Ville de mettre en place la "Vision zéro" et de favoriser le transport actif en vélo, nous nous questionnons sur l'absence d'infrastructure prévue pour le transport actif du côté nord du chemin du musée. Les édifices montrés sur la figure 18 sont situés sur la limite sud des propriétés et, bien que l'on montre un trottoir, nous n'observons pas d'aménagement cycliste du côté nord du chemin du musée.

Figure du chemin du Musée - Détail des trottoirs (p. 44 du rapport du PPU)



Le sentier multifonctionnel actuel de Parcs Canada, situé au sud du chemin du musée, est un sentier qui n'est pas adapté à la circulation de transit cycliste. Ce sentier est plutôt un sentier créé pour des usages récréatifs et piétonniers. Ce sentier se prolonge à l'ouest sur la promenade du Père-Marquette. Cette promenade, avec les nombreuses passerelles, fait que la capacité de cette

infrastructure, au point de vue de transport cyclable, est limitée. Ce sentier, entre la rue Saint-Patrick et la 21e avenue, est définitivement un sentier de parc et non un lien cycliste de transit.

De plus, le sentier de la promenade du Père-Marquette n'est pas entretenu avec des sels de déglacage par Parcs Canada rendant inutilisable en hiver ce sentier par les cyclistes. Encore une fois, nous observons clairement la volonté de Parcs Canada, de créer un sentier hivernal où les piétons auront une place sécuritaire pour se promener en hiver et non une piste cyclable hivernale entretenue avec des sels de déglacage.

Après un projet pilote, du déneigement du sentier multifonctionnel du canal dans le secteur de Griffintown, Parcs Canada a décidé d'entretenir ses sentiers multifonctionnels entre le Vieux Port et l'écluse no 5 à Lachine avec un rouleau pour damer le sentier. Voir communiqué de presse: du 23 novembre 2021

Ski de fond Montréal est d'accord avec cette volonté de Parcs Canada de damer le sentier multifonctionnel et de ne pas poursuivre le projet pilote d'utilisation de sels de déglacage. Nous considérons toutefois qu'en plus d'un sentier hivernal pour les piétons, qu'une piste de ski de fond doit être tracée et entretenue par Parcs Canada sur leurs propriétés entre le Vieux Port et la 20e avenue à Lachine.

Ski de fond Montréal croit que la Ville de Montréal doit prévoir des infrastructures cyclables hivernales adéquates pour le transport actif sur le chemin du Musée entre les rues Saint-Patrick et la 6e avenue.

Pour ce faire, nous recommandons à la Ville d'exproprier une bande de terrain située au nord du chemin du musée pour permettre le réaménagement du chemin du Musée avec les nouveaux critères d'aménagement cycliste au gré des saisons.

Vous trouverez à la figure 16 la configuration actuelle du chemin du Musée et à la figure 17 une proposition d'aménagement de ce chemin.

Figure 16 - configuration actuelle du chemin du Musée

Chemin du musée



Figure 17 - proposition d'aménagement du chemin du Musée

Chemin du musée

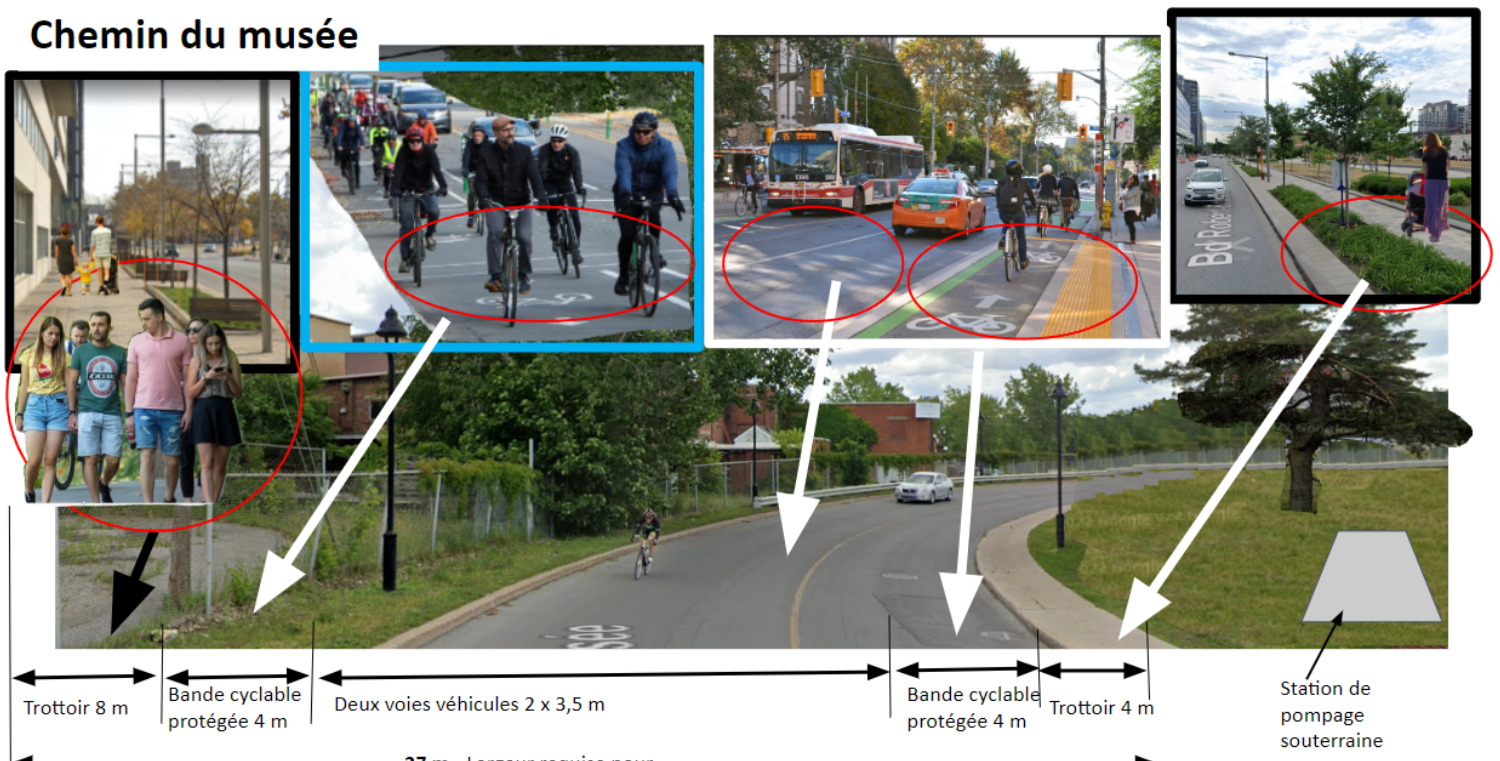
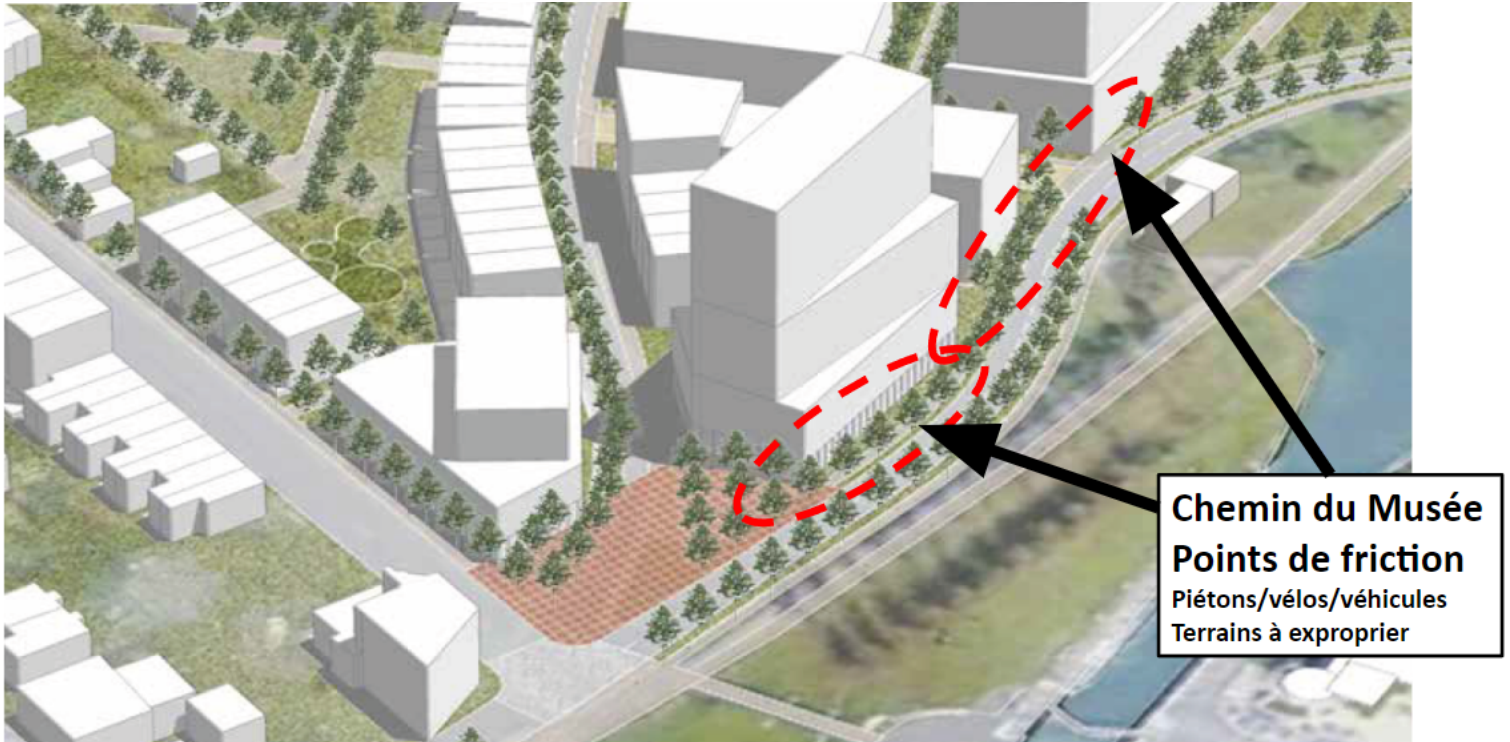


Figure 18 - Terrains à exproprier



Extrait du 3D aérien - secteur seuil Sud-Ouest

ANNEXE 3

Des liens de transport actif de qualité sur la rue du canal

Ski de fond Montréal recommande de réduire l'espace aux automobiles au minimum et d'avoir un stationnement sur rue **seulement d'un côté** de la rue du canal. Dans le diaporama en annexe, notre proposition y est détaillée.

Coupe du principe d'aménagement proposé de la rue du canal Lachine

Aménagement de la rue
Des exemples à s'inspirer !

Réf. Vélo Québec

<https://www.lemonde.fr/blog/transports/2015/01/22/a-montreal-on-continue-a-pedaler-meme-en-plein-hiver/>